



CONGRÈS DÉTERGENCE

Mercredi 27 & jeudi 28 mars 2024

4^e édition

Maison de la Mécanique, Paris la Défense
ou en Digital

Programme complet

Plus de 200 participants



Avec la participation

- d'**autorités** : Ademe, Commission Européenne, DGCCRF
- d'**industriels** : Colgate-Palmolive, Kersia Mutyne, Novamex, Syensqo
- de **Fédérations, Organismes** : Adivalor, Cesio, CFA, Citeo, Detic, Elipso, FHER, Polymatters

Partenaires scientifiques



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE



DETERGENTS & HOME CARE

Organisateur



abe advanced
business
events
advbe.com

Mercredi 27 mars 2024

9h Actualités sur des réglementations impactant le secteur Détergence

Virginie D'ENFERT, Déléguée Générale, FHER

9h30 Impacts du règlement de la sécurité générale des produits pour les Détergents

Estelle VALLETTE, Legal Regulatory Director Europe, Colgate-Palmolive

9h50 Allergènes de parfumerie : mise en place dans le secteur de la détergence

Anne-Cécile SIGNORET, Directrice Affaires Réglementaires Fragrances

10h10 Questions/Réponses

10h15 Pause

11h15 Detergents Regulation proposal:

Main elements & state of play in the inter-institutional discussions



Ioanna VASILAKI, Legal and Policy Officer, Unité Bioéconomie, industries chimiques et cosmétiques,
Commission européenne (En visio)

11h45 Refonte de CLP : points principaux et impacts sur le secteur de la détergence

Anne BULTEZ, Directrice, ABL Laboratoire, Membre du GT FHER

12h15 Questions/Réponses

12h15 Déjeuner

14h30 PPWR : Comment anticiper la mise en conformité

Gaël BOUQUET, Directeur Général, Elipso

14h45 Allégations environnementales : présentation du projet de directive Green Claims

Frédéric WARZEE, Head of Communications & Corporate Social Responsibility, DETIC

15h15 Questions/Réponses

15h45 Pause

16h15 Bilan des campagnes 2022-2023 et actualités

Muriel GOUX, Rédactrice en charge des produits biocides et

Célia AZOYAN, Rédactrice Matériaux au contact des denrées alimentaires, DGCCRF

17h Questions/Réponses

17h30 Fin de la 1e journée

* * * * *

Public du Congrès Détergence

- . Industriels fabriquant et commercialisant des produits détergents grand public ou professionnels
- . Fournisseurs de ces industries : ingrédients, mélanges, packagings...
- . Grande Distribution - Cabinets conseils et Laboratoires

Jeudi 28 mars 2024

9h Interdiction des microplastiques : décodage et mise en œuvre dans le secteur détergence

Benoit FRAYSSE, Toxicologue réglementaire, Equitox

9h30 Vers une restriction du 1,4-Dioxane dans les tensio-actifs ? Quelles conséquences ?

Laura PLANEL, Product Stewardship, EMEA compliance Manager, Syensqo, Membre CESIO

10h Questions/Réponses

10h30 Pause

11h Les contradictions entre contraintes réglementaires et objectifs environnementaux

Ghizlane JOUGLEUX, Co-fondatrice, Mutyne

Géraldine SÉJOURNÉ, Directrice Marketing et Communication, Novamex

11h30 Etat des lieux de la future REP DEIC emballages industriels et commerciaux

Isabelle VIDELAINE, Directrice projets RSE et Développement Durable, FHER

11h45 REP TSUU, Textiles sanitaires : état des lieux à date

Julien DUBOURG, Directeur Relation Clients & Marketing, Citeo

12h Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h Feuille de route « Réduire-Réemployer-Recycler » du secteur de l'hygiène et de l'entretien

Isabelle VIDELAINE, Directrice projets RSE et Développement Durable, FHER

14h10 Recyclage pour les déchets des emballages de détergents ménagers et professionnels

- **Recyclage des emballages plastiques et choix de design**

Gaultier MASSIP, Responsable écoconception, Citeo

- **Circularité des matériaux plastiques d'emballage**

Olivier VAN VOLDEN, Expert Packaging and Circular Economy, PolyMatters (En visio)

- **Focus sur les générateurs d'aérosols : collecte, tri et recyclage en France et en Europe**

Jean BLOTTIÈRE, Délégué Général, Comité Français des Aérosols

15h Questions/Réponses

15h20 Pause

15h50 Le réemploi

- **Comment faire sa déclaration du réemploi d'emballages en 2024**

Elisa JEMET, Ingénieure emballages réemploi / réutilisation, Ademe (En visio)

- **Retour d'expérience du pilote réemploi/réutilisation de futs d'hygiène**

Ronan VANOT, Directeur général, Adivalor

Franck BINANT, Directeur Commercial Adjoint Agriculture France et Wallonie, Kersia, Président, SEPH

16h40 Questions/Réponses

17h Fin du Congrès

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

CONTACTS : abe – Congrès Détergence

10 rue de la Rochefoucauld CS50300 92513 Boulogne Billancourt

Mail : detergence@advbe.com

Xavier Sicard : +33 (0)1 41 86 41 10

Omar Dahbi : +33 (0)1 41 86 49 37

Charlotte Melgies : +33 (0)1 41 86 49 07

Participant

Mme M. • Prénom : • Nom :

• Société :

• Fonction :

• Adresse :

• Code postal : • Ville : • Pays :

• Tél. : • E-mail :

Je m'inscris aux 2 journées : 940€ HT (1034€ TTC) Je m'inscris à 1 journée : 620€ HT (682€ TTC)

Remise* de 10% : Membre FHER ou DETIC, Inscription à 3 personnes ** - même société & même facturation

2 journées : 846€ HT (930,60€ TTC)

1 journée : 558€ HT (613,80€ TTC)

Remise* de 15% : Inscription à 4 personnes ** ou plus de la même société & même facturation

2 journées : 799€ HT (878,90€ TTC)

1 journée : 527€ HT (579,70€ TTC)

* Remises non cumulables ** Tarifs par personne

Sélectionnez les éléments correspondant à votre participation :

		Mercredi 27 mars	Jeudi 28 mars
Si présentiel	Journée(s)	q	q
	Déjeuner(s)	q	q
Si digital	Journée(s)	q	q

Participation digitale : Vous recevrez le lien et le code pour accéder à la plateforme digitale quelques jours avant, une fois le règlement effectué

Facturation

Référence à rappeler sur la facture :

Société :

Prénom : Nom :

Tél : E-mail :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Siret : N°TVA* :

***Information additionnelle sur la TVA :**

a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale

b) Votre société fait partie de l'UE mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due mais doit être déclarée

c) Votre société ne fait pas partie de l'UE, la TVA n'est pas due

Règlement : (A réception de facture)

☒ Par chèque : € TTC à l'ordre d'abe

☒ Par virement (en mentionnant le nom de la société)

IBAN FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736

SWIFT : BNPAFRPPXXX - BNP PARIBAS

☒ Par carte bancaire (nous contacter)

Je déclare avoir pris connaissance des [conditions générales de vente](#) et de [la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles](#).

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

EXTRAIT CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. **2.** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. **3.** Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 01/03/2024 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. **4.** Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.